



Roissy, le 18 mars 2010 - Bureaux Centraux - n° 14/ 10

PDV :

le quota devrait être dépassé

Alors que la phase 1 du Plan de Départs Volontaires s'est achevée, la Direction a réuni un nouveau Comité de Suivi de ce PDV en présence des représentants de BPI, l'agence conseil qui est chargée de la mise en œuvre du plan.

Au 14 mars 2010, 1375 demandes de départs ont été formalisées ce qui représente un peu plus de 81 % du quota de départs envisagés (pour mémoire 1684). La répartition des demandes est la suivante :

- 475 dans les « supports transverses » (pour un quota de 482)
- 426 à l'exploitation sol (pour 652)
- 172 au commercial France (pour 124)
- 137 au fret (pour 143)
- 61 au siège et supports (pour 122)
- 59 aux opérations aériennes (pour 72)
- 32 au commercial international (pour 60)
- 13 aux systèmes d'information (pour 29)

Sur les 1375 demandes, 437 ont déjà été acceptées. Pour les autres, les réponses seront apportées dans les jours qui viennent sauf pour environ 220 demandes qui devront attendre la fin de la phase 2, à savoir après le 14 mai.

Les demandes se répartissent pour les 2/3 en région parisienne, 1/3 en province et dans les DOM.

Des séances d'information vont se tenir dans différents sites, à CDG mais aussi en province. Les premières séances, ouvertes à tous, auront lieu au siège :

- le 22 mars (de 9 h à 11 h puis de 12 h à 14 h) sur le thème de l'accompagnement du congé de reclassement
- le 29 mars (mêmes horaires) sur les thèmes retraite et pôle emploi
- le 14 avril (mêmes horaires) sur le marché associatif et humanitaire

Ces séances seront partagées entre des informations collectives et une partie de questions/réponses.

D'après le BPI, le PDV devrait se conclure avec un nombre de demandes au-dessus du quota prévu, ce qui provoquera moins de mobilités que ce qui était imaginé jusque là. Cela générera également une gestion des refus dont le nombre sera plus ou moins important en fonction du delta observé.

Nous verrons dans les semaines qui viennent si ces prévisions se vérifient.

Pour le CI.FO.AF
Serge Benguigui

Pour le SG.FO.AF
Patrick Hurel